

LA REVUE DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE D'ILLIES



Au Fil d'Illies

Juin 2012

Numéro 18

SOMMAIRE

- | | |
|--|-------------|
| Le mot de la présidente | p. 1 |
| Par Chantal DHENNIN | |
| Rapport final du diagnostic archéologique (deuxième partie) | p. 2 |
| Par Géraldine TEYSSEIRE | |
| Les combats de coqs à ILLIES | p. 4 |
| Par Patricia CARLIER | |
| La Garde Nationale | p. 6 |
| Par Bernard DUPRETZ | |
| Les photos de Classe | p. 7 |
| Par Bernard et Eliane DUPRETZ | |
| Une carte postale d'ILLIES avant 1914 | p. 8 |
| Par Patricia CARLIER | |

Le mot de la présidente

Bonjour à tous,

J'ai le plaisir de vous présenter ce numéro nouvelle mouture, nouvelle rédactrice en chef, nouvelle équipe éditoriale.

Après deux périodes riches en articles, en contenus culturels et en bonne volonté, « Au fil d'Illies » recommence pour un troisième cycle : le patrimoine du village reste le même à découvrir et à explorer mais un autre regard permettra de varier les angles de sa mise en valeur.

Patricia Carlier, « nouvelle » habitante d'Illies, a accepté de prendre en main votre bulletin quasi trimestriel, et ce regard neuf sur le village offrira une perspective fraîche, inédite et originale sur les diverses histoires de notre localité. Événements et culture, généalogie et bâtiments, paysage et patois, personnages hauts en couleurs et traditions : il y a de quoi renouveler la vision proposée par la Société Historique d'Illies.

Patricia est la maîtresse d'œuvre d'une équipe éditoriale qui garde sa compétence mais qui cherche aussi auprès de vous des volontaires pour amener des idées, des articles et des recherches à proposer à tous dans le cadre de ce journal.

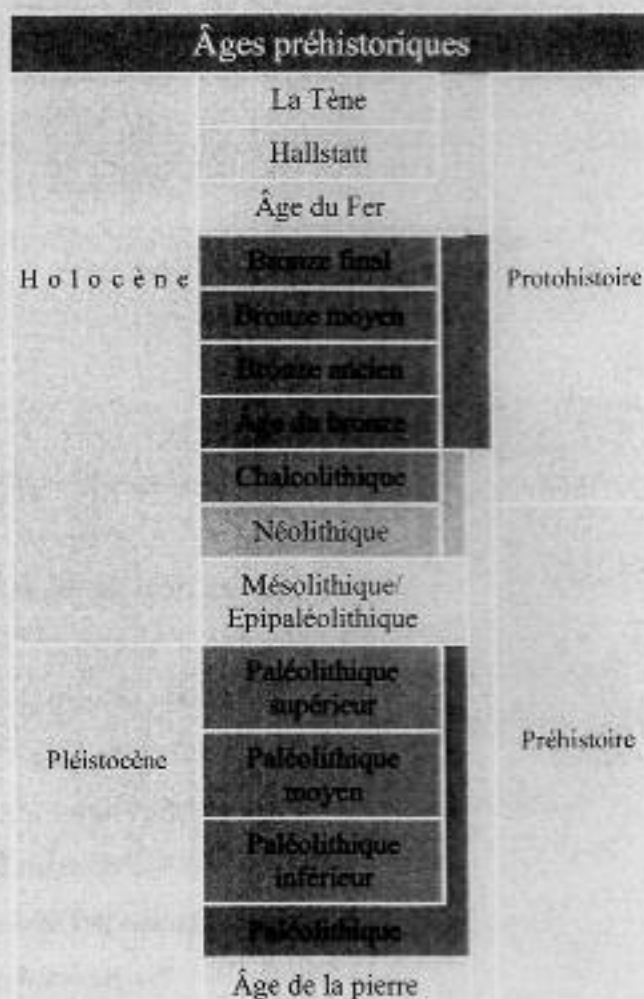
Les projets de cette saison sont les journées du Patrimoine 2012 qui se passent à Illies le samedi 15 septembre, de 10h 30 à 12h et qui a pour cadre la mairie et la cour des écoles. Le thème sera : « Le patrimoine traditionnel à Illies ». Il sera question de coqs de combats, de « coulonneux » et de jeux traditionnels. Nous espérons votre visite et votre participation qui sont des encouragements pour continuer notre bénévolat à votre service.

Au plaisir de recevoir vos suggestions,

Chantal Dhennin, présidente
de la Société Historique d'Illies.



Repères temporels pour l'article sur les fouilles archéologiques.



Source : <http://fr.wikipedia.org>

Vous désirez nous faire parvenir vos remarques, vos encouragements, participer à la revue en nous proposant des articles, des documents, des photos, ... **N'hésitez pas à nous contacter :**

Par courrier : Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie, 59480 Illies

Par mail : soc.hist.illies@hotmail.fr

RAPPORT FINAL DU DIAGNOSTIQUE ARCHEOLOGIQUE (2^{ème} partie)

Par Géraldine TEYSSEIRE

Dans notre précédent numéro, nous vous proposons la première partie du compte-rendu remis à la mairie suite aux fouilles archéologiques entreprises à Illies en prévision de la construction d'un futur lotissement à proximité du cimetière. La deuxième partie de ce rapport étudie le mobilier céramique de la protohistoire ancienne.

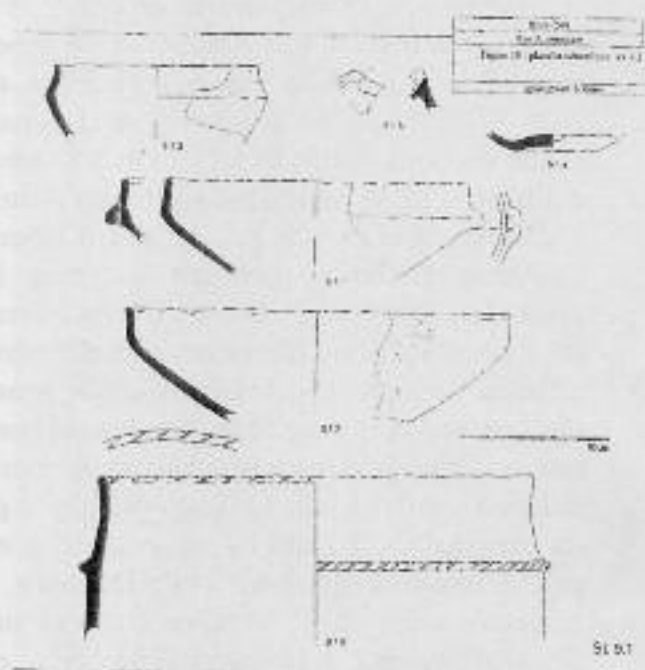
2 / Le mobilier céramique de la protohistoire ancienne (A. Henton) (fig.10)

A l'issue de l'inventaire du mobilier céramique protohistorique, deux structures, St 9.1 et 21.2, semblent devoir être attribuées à une première phase d'occupation protohistorique, datable de la phase de transition entre le premier et le second Âge du Fer.

Approche technologique

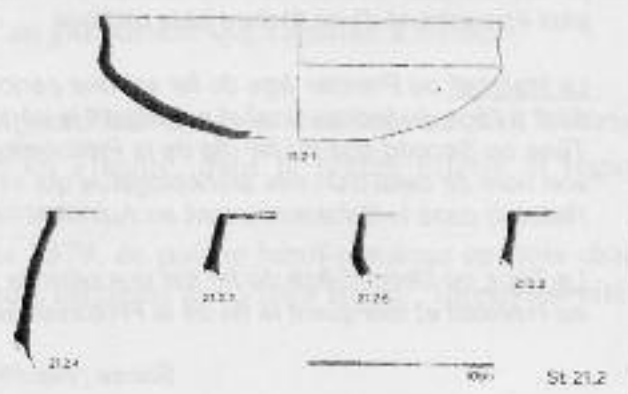
Le matériel céramique étudié montre une certaine homogénéité technologique sur l'ensemble des deux structures étudiées, la céramique fine se caractérise par un dégraissant de chamotte fin et des surfaces soigneusement lissées. La céramique grossière montre quant à elle de plus grosses inclusions de chamotte et une pâte majoritairement litée. Les surfaces sont simplement égalisées. Il est à noter que quelques rares tessons présentent des micro-inclusions minérales que seul un examen plus spécifique permettrait de définir. L'observation du matériel privilégierait un montage au colombin.

De manière assurée, plusieurs tessons présentent des traces de surcuisson, notamment au niveau des surfaces (altérations, teintes), mais marquées également par certaines déformations.



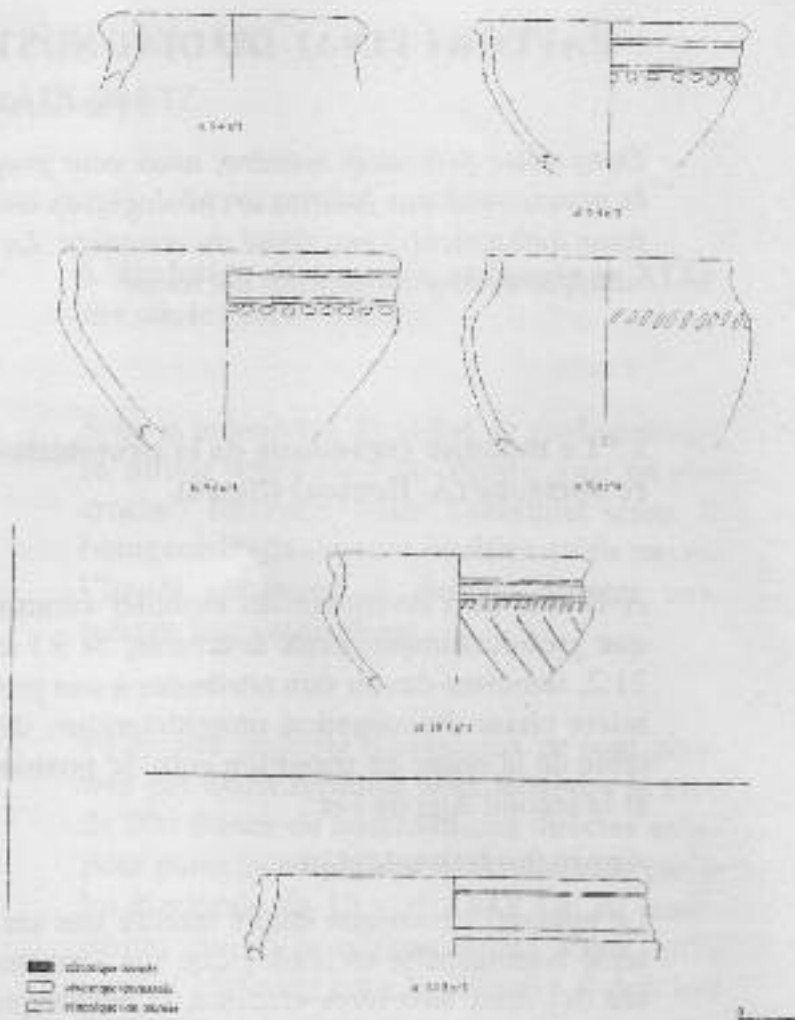
Approche Typo-chronologique

Le mobilier issu des deux structures St 9.1 et 21.2 est tout aussi homogène du point de vue typologique. Parmi les formes représentées, nous notons la présence d'écuelles basses ouvertes (9.1.11, 9.1.12, 21.2.1), de pots, d'un vase de stockage (9.1.6) et d'une jatte à bord festonné (9.1.15). Cette dernière, représentée par un fragment de feston faiblement étiré et à rebord rabattu, en externe, est le marqueur typologique le plus significatif de cet ensemble. Postérieur aux rebords de type lobé, ce type spécifique de rebord apparaît lentement au cours du premier Âge de Fer (Hallstatt moyen et final) (Warmenbol, 1983 ; Lambol 1998), pour évoluer de manière significative à l'aube du second Âge de Fer.



A ce stade des connaissances du premier Âge du Fer régional, les autres formes présentes dans les deux ensembles se distinguent nettement de la typologie céramique du Hallstatt ancien/moyen de la vallée de l'Escaut, mais aussi du matériel MMN (Manche/Mer du Nord) tardif, de tradition Bronze final, présent dans l'Arrageois. Pour l'heure, quelques rares structures isolées découvertes en diagnostic ont toutefois livré un mobilier typologiquement proche. C'est le cas de la fosse 4.4 de Fournes-en-Weppes « Le chemin du Bois Lasso » (à 5 km au NO d'Illies), de la fosse 42 de Lesquin « Zac du bord des Eaux » (19 km à l'Ouest d'Illies) et de la fosse 19 de Vitry en Artois « Chemin Brûlé » (28 km au sud d'Illies). Ces trois ensembles montrent également la présence récurrente d'écuelles basses ouvertes à rebord plus ou moins rentrant et carène adoucie ou épaule courte, associées ponctuellement à des fragments de jattes à bord ourlé. L'étude de ces ensembles montre une datation similaire vers la fin du premier Âge du Fer (HaD2-3). Dans l'Arrageois, les sites de Bailleul-Sire-Berthoult et de Duissans, à respectivement 31 et 39 kilomètres au sud d'Illies peuvent également être pris en considération. Le premier a été daté du Hallstatt final II/Tène la et le second de la Tène th (Hurtelle et al., 1990). A la lecture des connaissances actuelles, ces datations sembleraient cependant devoir être réactualisées, notamment pour celle de Duissans.

Tout en prenant en compte la faiblesse du répertoire typologique des deux ensembles d'Illies et l'état actuel des connaissances, une attribution à la fin du premier Âge du Fer (HaD2), soit dans le courant de la seconde moitié du VI siècle avant notre ère, semble la plus probante. L'un des intérêts de ce site réside donc dans son occupation (ferme isolée ouverte ?) à une phase chronologique encore mal documentée au niveau régional.



Glossaire:

Chamotte: La chamotte, ou tesson broyé, est une argile brute cuite à une température de 1300 - 1400 °C, broyée et tamisée (pour contrôler la granulométrie des grains obtenus).

Dans certains cas, l'argile peut être mélangée avec du sable de rivière si l'on ne dispose pas de chamotte. La chamotte donne de la structure à la terre de modelage.

Montage au colombin: Le potier réalise des volumes en superposant de longs boudins d'argile obtenus en roulant, sur une surface plane, un morceau de terre plastique avec la paume des mains. Le potier solidarise les colombins en les pressant les uns contre les autres puis lisse la surface au fur et à mesure que s'élève la pièce. Cette technique permet de créer des formes libres, par opposition aux formes de révolution issues de la poterie tournée. En contrepartie, les pièces montées au colombin sont usuellement plus épaisses et d'une facture plus rustique.

Le Hallstatt ou Premier âge du fer est une période succédant à l'âge du bronze final et précédant la période de La Tène ou Second âge du fer (fin de la Protohistoire). Il tire son nom de celui d'un site archéologique qui se trouve à Hallstatt dans le Salzkammergut en Autriche.

La Tène ou Second âge du fer est une période succédant au Hallstatt et marquant la fin de la Protohistoire.

Source : <http://fr.wikipedia.org>

LES COMBATS DE COQS A ILLIES

Les combats de coq sont arrivés dans notre région avec l'occupation romaine. Ils ont depuis cette époque lointaine connu un succès ininterrompu et même grandissant jusqu'au XIXème siècle.

Au XIXème siècle cependant les villages commencent à se dépeupler, les paysans quittent leurs champs pour les usines et les anciennes distractions disparaissent. L'Europe entière voit la disparition progressive des combats de coqs aidée au milieu du XIXème siècle par des lois interdisant ces joutes dans tous les grands pays « coqueleurs ».

En 1850 la loi Grammont interdit les combats de coqs, de fait ils n'étaient plus guère pratiqués qu'en Flandre et ils continueront à être pratiqués clandestinement pendant plus d'un siècle.

La justice locale restera durant toute cette période fort tolérante envers les milliers de « coqueleux » qui maintinrent la tradition dans notre province.

Une loi du 19 novembre 1963 durcit cependant encore l'interdiction des combats; elle provoque une telle mobilisation des Nordistes que le parlement rétablit le 8 juillet 1964 l'autorisation de pratiquer les combats dans les lieux à tradition locale ininterrompue.

Le Général De Gaulle lui même Nordiste aurait pris parti : « puisque l'on mange des coqs, il faut bien qu'ils meurent d'une façon ou d'une autre ».

La loi demeure cependant très restrictive car elle interdit toute création de nouveaux gallodromes et même d'une certaine manière le remplacement d'un gallodrome qui viendrait à fermer.

Aujourd'hui donc les combats ne sont autorisés qu'en Flandre, dans la région lilloise et régions voisines.

En 1879, ce poème héroï-comique en trois chants leurs est dédié par Victor Bréda . Illies y est cité.

« Les Combats de coqs dans le Nord »

Auteur : Bréda, Victor

Éditeur : impr. de L. Danel (Lille)

Date d'édition : 1879

C'est que dans La Bassée en ce beau jour a lieu
Un grand combat de coqs préparé pour un jeu.

Les affiches partout tapissent les murailles
Pour annoncer au loin les terribles batailles ;
L'air retentit du son des deux maîtres-tambours
Qui viennent réveiller la ville et les faubourgs ;

Les clairons, en gaité, dans tous
les murs résonnent;

Les cloches de la ville- en son
grand hôtel sonnent ;

De beaux arcs de triomphe sont aussitôt dressés ;

Des portes frisent l'air en feuillages tressés ;
L'oriflamme embellit les maisons pavoisées ;
Les pavés sont ornés de perches bien croisées ;

Le belvédère même, illuminé, prend feu,
Comme un phare brillant, pour éclairer le jeu.

Le bruit s'en répand vite et court
dans les villages ,

Enflamme tous les cœurs, allume tous les âges ;

Berclau, Billy-Berclau, Violaines, Douvrin ,
Fromelles, Festubert, Hulluch, Auchy, Cambrin ,
Haisnes, Salomé, Lens, Hantay, Provins, Illies,
Richebourg, Bauvin, Loos, Vermelles,
Marquillies,

Et de proches voisins, aux rayons d'alentour,
Pour voir ce beau spectacle accourent tour-à-tour.

La foule se grossit si nombreuse à la gare ,
Que son chef, renversé, s'efforce à crier :
gare !!!...

Les flots roulent alors tant pressés, tant ardents ,
Que tout cède aux effets de poignants accidents ;

Et le Conseil du Nord fait agrandir la salle ,
Afin de prévenir sa terreur sépulcrale.

Source : <http://www.le-nord-pas-de-calais.fr/les-combats-et-concours-de-coqs-dans-le-nord-pas-de-calais-39-62.php>



« Au fil d'Illies »

LA GARDE NATIONALE

Par Bernard DUPRETZ

En 1838, ILLIES comptait 125 gardes nationaux pour 1338 habitants, et 120 électeurs...

A cette époque Monsieur DEWISMES était maire et avait comme adjoint Monsieur ROUSSEL. Monsieur GUERMOMPRESZ était curé de la paroisse, la perception des impôts se faisait chez Monsieur DENABRIFF précepteur et c'était Monsieur RIDDEZ qui occupait la fonction de garde champêtre.

L'organisation de la garde nationale (loi du 22 mars 1831)

La garde nationale est théoriquement composée de tous les Français âgés de 20 à 60 ans. Il existe deux services : le service ordinaire et le service de réserve.

Ne sont appelés au service ordinaire par le conseil de recrutement de la commune que ceux qui ont les moyens de supporter les frais d'habillement et d'armement. Ainsi, on trouve principalement dans le service ordinaire des hommes aisés, donnant à la garde son caractère de milice bourgeoise, rempart des propriétaires contre le désordre.

La garde est organisée dans chaque commune et est placée sous l'autorité des maires, des préfets et du ministre de l'intérieur.



Le refus du service est puni de quelques jours de détention.

L'évolution de la garde nationale au XIX^{ème} siècle (1831- 1872)

Sous la monarchie de juillet, la garde nationale, milice bourgeoise du régime, joue un rôle crucial. Recrutés pour l'essentiel dans la bourgeoisie, ils doivent justifier qu'ils payent l'impôt personnel et doivent acheter eux-mêmes leur équipement.

La grande majorité d'entre eux ne sont pourtant pas assez fortunés pour atteindre le cens de 200 francs de contributions directes exigé pour participer à l'élection des députés par la loi électorale du 19 avril 1831. Or, ils considèrent que si le régime attend d'eux qu'ils versent leur sang pour le défendre, il doit leur concéder la participation aux affaires politiques. L'élargissement du cens constitue donc une revendication permanente au sein de la garde nationale.

En janvier 1840, plusieurs centaines de gardes nationaux parisiens manifestent ainsi pour réclamer le droit de vote. Leurs manifestations seront condamnées au nom de la loi du 22 mars 1831 qui interdit à la garde toute délibération sur les affaires de l'Etat, du département ou de la commune.

Instrumentalisée par les journées de février 1848 en faveur des républicains, Napoléon III la cantonne pendant le Second Empire dans des tâches subalternes.

Durant la guerre franco-prussienne, elle reprend un rôle clef pour être supprimée définitivement le 14 mars 1872 suite à sa participation à la commune de Paris.

Source: <http://fr.wikipedia.org>

LES PHOTOS DE CLASSE

Par Bernard et Eliane DUPRETZ

Enfants nés entre 1949 et 1951 (Collection S.H.I) - Photo 1961/1962

Au travers des photos de classe et des élèves qui ont fréquenté l'école communale d'Illies, nous retraçons d'années en années son histoire...



Marie-Chantal BAILLEUL, Marie-José HOUQUE, Claudie CLETON
Thérèse DHENNIN, Bernadette DUBUSSE, Marie-Claire CRESPEL
Yveline DEROUBAIX, Eliane BAILLEUL, Danièle FLAMBRY

Maryvonne CASTEL, Marie-Noelle CRESPEL, Marie-Jeanne BAILLEUL
Marie-Françoise DENNETIERES, Béatrice DERACHE, Jeanne-Marie BEGHIN
Annick WALLART, Cécile COISNE, Marie Suzanne BOTTE, Marie Thérèse LEQUEC,
Annie Claude COIN, Anita CHARLET, Francine LALLEMANT

Claudine CRESPEL, Marie Suzanne DERANCY, Béatrice DUBUSSE
Marie-Noelle BAILLEUL, Annick PELISSIER, Rosemary WALLART
Gisèle DELESPAUL, Alice CAPON, Evelyne ROUSSEAU, Monique DEMARS

UNE CARTE POSTALE D'ILLIES AVANT 1914

Les cartes postales anciennes présentent un moyen intéressant pour se projeter dans l'histoire d'ILLIES.

Celle-ci représente l'église et sa place avant 1914.

Des filles en tablier jouent avec une voiture en bois à roulettes.

La scène est tranquille et ne laisse nullement présager des destructions futures de la Grande Guerre.

Lorsque la guerre commence en 1914, Illies est occupé par les Allemands qui font de l'église leur point stratégique d'observation de la plaine des Weppes.

Le clocher sera bétonné pour résister aux coups de canon des Anglais installés à la Bombe, à Fauquissart et à Neuve-Chapelle.

Sur cette carte, on remarque bien le contraste entre les trois matériaux : pierre blanche, grès et briques.

L'église avait été détruite en 1864, jugée trop vétuste par l'architecte Lillois Mourmant, à l'exception de la tour qui fut préservée sur une hauteur de six mètres

L'architecte Leroy, chargé de la reconstruction,

avait conservé le clocher en saillie sur la façade et avait édifié, à l'arrière, un bâtiment de plan basilical avec fenêtres hautes et bas côtés, le tout en briques, avec quelques éléments en pierre, récupérés de l'ancienne église.

En 1918, tout ne fut pas effondré. Subsistaient le porche roman du XIIème et la voûte intérieure de la nef centrale, en bois, et nervurée de 1864.

Mais très mal en point, comme nous pourrions le constater dans les prochains "Fil d'Illies", elle sera de nouveau rebâtie, sur l'emplacement de l'édifice néogothique.

Le petit mot inscrit sur la carte au crayon de bois est court. Envoyé vers Saint-Frichoux par Aigues - Vives dans l'Aude, le 9 novembre 1914, l'expéditeur ne mentionne nullement la guerre qui a déjà éclaté: "Bonne santé, au plaisir de vous revoir - Auguste".



N'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier : Société historique d'Illies, Mairie d'Illies, rue de la Mairie, 59480 Illies

Par mail : soc.hist.illies@hotmail.fr